

seigner sur place sur ce qui se passe dans les régions les plus reculées du Canada doit fournir un concours bien précieux, non seulement à la population du Canada, mais aussi à Sa Majesté le Roi.

Le discours du trône fait également allusion à la lamentable faillite des récoltes dans la Saskatchewan et dans le sud de l'Alberta. Il nous est assez difficile de saisir toute l'importance qu'offre cette succession de mauvaises récoltes. Non seulement des milliers de cultivateurs ont-ils perdu ainsi ce qui constitue leur pouvoir d'achat, mais encore nos chemins de fer en ont souffert par la diminution de leurs recettes. Ajoutons à cela qu'il faut prendre soin des milliers de personnes qui se trouvent ainsi sans ressources et sans moyens de subsistance.

A ce propos, il convient, ce me semble, de souligner ici un des moyens employés pour faire face à cette situation. Le Gouvernement a décidé, à bon droit je le crois, qu'il serait plus économique de réduire le nombre des animaux dans les régions dévastées par la sécheresse que d'importer les substances alimentaires nécessaires pour les nourrir pendant l'hiver. On a réuni les bestiaux et on les a transportés dans des pâturages du Manitoba. On les a ensuite classés et expédiés aux marchés les plus avantageux. Je suis d'avis que le Gouvernement a suivi alors une bonne politique. Nous savons tous qu'il y a toujours des spéculateurs qui n'attendent que le moment de profiter de l'infortune ou de l'ignorance des cultivateurs. Mais l'intervention du Gouvernement les a empêchés de tirer parti de cette situation. Un grand nombre de ces animaux ont été vendus à l'enchère dans les enclos du Manitoba et les recettes ont été remises aux cultivateurs des régions dévastées par la sécheresse.

Nous sommes heureux de pouvoir dire ici qu'en général la situation de nos cultivateurs s'améliore graduellement. Ils paient leurs arriérés de taxes et plusieurs ont recommencé à se servir de leurs automobiles qu'ils avaient laissées dans leurs garages. Les lignes téléphoniques, dont le service avait été interrompu depuis un certain temps, sont de nouveau utilisées. La nouvelle convention commerciale signée par le Canada et les Etats-Unis a compté pour beaucoup dans l'amélioration des conditions de vie d'un grand nombre de nos cultivateurs canadiens.

Je citerai quelques exemples. En 1935, nous avons vendu aux Etats-Unis de la semence de luzerne au montant de \$12,987; en 1937, nos ventes atteignirent \$826,507. Nous avons vendu, en 1935, pour une valeur de \$5,617,861 de bêtes à cornes; nos exportations de ce produit furent portées, en 1937, à \$13,553,064,

soit une augmentation de 141 p. 100. Nos exportations de chevaux se sont chiffrées, en 1935, à \$630,331; elles ont atteint, en 1937, \$1,309,535, soit une augmentation de 107 p. 100. Nos ventes de volailles se sont montées à \$14,535, en 1935; elles ont été portées à \$833,235, en 1937. Le pourcentage d'augmentation serait dans ce cas si élevé qu'il paraîtrait ridicule, de sorte que je ne l'ai pas calculé. Nous avons, en 1935, expédié de la crème au montant de \$7; en 1937, la valeur de nos expéditions fut de \$191,911; même avec ce montant nous sommes encore loin d'avoir atteint notre contingentement.

Ces résultats ne semblent avoir nui aucunement à notre commerce avec la Grande-Bretagne. Nos exportations de bestiaux dans ce pays se sont chiffrées, en 1935, à 6,704, et à 9,610, en 1937, ou une augmentation de 43 p. 100. Leur valeur, en 1935, fut de \$428,838, et de \$858,347, en 1937, soit 100 p. 100 de plus. Nous avons, en 1935, exporté 527,196 quintaux de fromage, et 811,815 quintaux, en 1937, soit une augmentation de 53 p. 100 en quantité et de 97 p. 100 en valeur.

Il y a dans le comté de Renfrew, et dans un grand nombre d'autres comtés du Canada, je suppose, une proportion assez notable de cultivateurs qui comptent, dans une large mesure, sur les produits forestiers pour vivre. Nous en sommes maintenant arrivés au point où nous jouissons d'un marché pour tous ces produits. Notre bois à pâte ne pourrait plus sur les voies d'évitement, et notre bois d'œuvre arrivé à sa maturité ne se détériore plus dans les forêts, faute d'un marché. Cependant, les cultivateurs ont encore beaucoup à apprendre, surtout en ce qui concerne la préparation convenable de nos produits d'exportation aussi bien que la manière voulue de les vendre. Il est consolant de savoir que le Gouvernement se propose, à cet égard, d'aider autant que possible les cultivateurs du Dominion. Voici un petit exemple de ce que l'on peut accomplir à ce sujet. Depuis deux ou trois ans, la division des bestiaux du gouvernement fédéral a été chargée de l'organisation de quelque vingt-six associations dans toute la province d'Ontario qui classent les œufs et les volailles, et cela à un coût minimum. Le cultivateur sait que son produit sera payé selon la catégorie dans laquelle il est classé, et que la qualité déterminée à la station de classement sera acceptée sur n'importe quel marché. On estime que ce classement a eu pour résultat une augmentation de 3 c. la douzaine d'œufs pour les cultivateurs vendant cet article à ces associations. Ce n'est qu'un commencement, un modeste début, peut-être, mais nombreuses sont les occasions, car le domaine est vaste. Il est encourageant de savoir que, dans tout le